



LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
TENNIS DE TABLE

La newsletter de l'été des dirigeants



Informations secrétariat

Suite au départ d'un de nos salariés une réorganisation du secrétariat a été menée.

Ainsi, Gilbert Chaverot sera le référent spid V2 pour la Ligue accompagné de Roger Peron et Sylvain Ferrière.

Laure Chiorino en plus de la comptabilité, deviendra responsable du secrétariat.

Bérengère Bouchet sera la référente sur la communication, la gestion des stages/formations, et les dossiers "Régions" et ANS.

Congès période estivale : Le secrétariat de la Ligue sera fermé du 31 juillet au 15 août 2021.

Pendant la période estivale, nous vous invitons à envoyer un e-mail à contact@laura-tt.fr en précisant vos coordonnées pour être recontacté dans les plus brefs délais.

Pour toutes les demandes relatives à l'utilisation du logiciel SPID V2, merci de bien vouloir utiliser l'adresse e-mail dédiée : spidv2@laura-tt.fr

L'ensemble de l'équipe de la Ligue vous souhaite de passer un bel été.



Le Pass Sanitaire dans le sport A partir du 21/07/2021

ÉQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (EPP) COUVERTS (XI) OU DE PLEIN AIR (PA)		
CAPACITÉ DE L'ESP	CONDITION D'ACCÈS	A RETENIR
50 personnes et plus*	PASS SANITAIRE	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE, exigence de port de masque, mais pas de respect des protocoles sanitaires en vigueur.
Moins de 50 personnes	SANS PASS SANITAIRE	Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.
DANS L'ESPACE PUBLIC		
Manifestation autorisée ou déclarée accueillant au moins 50 participants par épreuve	PASS SANITAIRE sportif, obligatoire	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE, exigence de port de masque, mais pas de respect des protocoles sanitaires en vigueur.

*La capacité et le nombre ne sont pas cumulables dans les 50 personnes autorisées.



Le Pass Sport : Ce qu'il faut savoir

Les bénéficiaires :

La cible est limitée aux jeunes de 6 à 18ans (17ans révolus au 31/12/21)

Le Pass Sanitaire au 21 juillet

Le Pass Sanitaire devient

obligatoire à compter du 21 juillet pour toute personne majeure se rendant dans un ERP (établissement recevant du public) de plus de 50 personnes.
Pour les clubs : nous vous invitons à vous rapprocher de la structure qui gère l'établissement dans lequel vous pratiquez. *En effet la restriction de 50 personnes correspond à la capacité d'accueil du bâtiment et non au nombre de joueurs sur chaque créneau.*

A compter du 30 septembre le Pass Sanitaire devrait être étendu aux jeunes de 12 à 17 ans, à cet effet nous vous recommandons d'anticiper la vaccination afin de pouvoir pratiquer votre sport favori en toute sécurité.

Restez vigilants aux futures consignes nationales et locales.

[Visualisez l'article](#)



Annulation des EMC 2021

La 16ème édition des Euro Mini Champ's qui devait se tenir fin août 2021 à Schiltigheim (67) **est annulée.**

Déjà annulée en 2020 à cause de la crise sanitaire, la 16ème édition n'aura toujours pas lieu en 2021. En effet au vue de la situation inquiétante dans laquelle la France se retrouve actuellement, les organisateurs locaux ont préféré annuler l'événement pour la sécurité de tous.

[Visualisez l'article](#)



Formation Entraîneur Fédéral

La formation « ENTRAÎNEUR FEDERAL » se tiendra les 18-19 septembre et 16-17 octobre 2021 à Saint Quentin Fallavier (sous réserve que la situation sanitaire le permette)

[Inscrivez-vous à la formation](#)

bénéficiant soit de :
- l'allocation de rentrée scolaire 2021 ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
Mais aussi des jeunes de 16 à 18 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Les clubs pongistes :

Tous les clubs affiliés à la FFTT peuvent participer à l'opération Pass'Sport ; Ils s'engagent à faire découvrir le TT aux enfants et à leur famille, et à accepter un paiement de 50€ sur présentation d'un courrier du ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports
Pensez à créer votre compte dans l'espace Compe Asso.

[Visualisez l'article](#)



Formations arbitrage 2021/2022

La Commission régionale d'arbitrage vous propose le calendrier prévisionnel des formations arbitrages pour la saison 2021/2022, en complément de celles organisées par les comités départementaux.

Ces dernières se feront en présentiel dans la mesure du possible (le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

[Retrouvez le calendrier des formations](#)



Formation Ping 4/7ans

La journée de formation sur le Ping 4-7 ans se déroulera le samedi 11 septembre 2021 à Ambérieu-en-Bugey et sera dirigée par Léa Colombet.

[Inscrivez-vous à la formation](#)



Été Ping : Les clubs AURA

Retrouvez le tableau des clubs AURA inscrits à l'opération et ayant réalisé au moins une action Été Ping

[Consultez le tableau](#)



Ping Tour : Les étapes en AURA

Une étape de Ping Tour de niveau 1 sera organisée le mercredi 25 août à MONTELIMAR.

Une étape de Ping Tour de niveau 1 sera organisée le vendredi 27 août à CESSY, dans l'Ain.

[Retrouvez les étapes du Ping Tour](#)

La Ligue Auvergne Rhône Alpes vous souhaite un excellent Été Ping, tout en respectant les gestes barrières pour permettre une reprise normale sur la saison 2021/2022.



Avec le soutien de :



Ligue Auvergne Rhône Alpes Tennis de Table
Site de Lyon : 1 rue Colonel
Chambonnet 69500 Bron
04.72.81.94.59
Site de Ceyrat : Artenium 4 Parc de
l'Artière 63122 Ceyrat
06.34.32.65.90



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur LAURATT.

[Se désinscrire](#)



© 2021 LAURATT